

Dupliquer une rubrique d'absence, de congé - TCR

Remarque liminaire

Les présentations de bulletins sont issues d'un jeu d'essai dont la présentation de bulletin a été optimisée.

Notions à connaître sur les rubriques d'absences et de congés

Les rubriques d'absences et de congés ont plusieurs mode d'application :

- La déduction
- Le maintien
- La valorisation

La déduction

Les rubriques d'absences déduites fournies par EIG commencent toutes par la racine ABS_NP_XXX.

Elles se déduisent du BRUT et entrent dans la composition de la rubrique du "Total des montants des absences déduites", rubrique itérative ABSTOTALV.

Elles doivent toutes avoir un profil comptable renseigné.

Le contenu de la rubrique



A). Informations générales :

Alias Ne plus utiliser la rubrique
Désignation
Type
 Unité d'expression **Carence possible** Carence par défaut
Imprimer sur le bulletin **Assistance en saisie de paye**
 sous contrôle de valorisation sur les formules : DUREE TAUX MONTANT
 A éditer dans le bulletin annexe Libellé de substitution :
 Nombre de décimales des taux

B). Mode de prise en compte :

1. Paramétrage de la valorisation :

Valorisée **Assistance en saisie de paye**
Profil comptable absence **Sens** : Crédit
Taux Base de valorisation [BASE] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]
 /
 Prise en compte de la base de valorisation a % **Nb Heures du contrat**
 Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures

2. Paramétrage de la déduction :

Déduite

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
ABSTOTALV	Total des montants des absences déduites	MONTANT	100	+
BRUT	B R U T	MONTANT	100	-

3. Paramétrage du maintien :

Maintenue **Assistance en saisie de paye**
Profil comptable Pas de profil associé. **Sens** : Débit
Taux Base de maintien [BASEMAINTIEN] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]
 / Jours
 Prise en compte de la base de maintien a % Heures
 Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures


Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens

Commentaire :

Neutralisation des plafonds en cas d'absence sur la totalité de la période **Maintien du plafond OC**

- "Imprimer sur le bulletin", la case est cochée afin que la rubrique soit sur le bulletin si elle

est saisie

- "Sous contrôle de valorisation" est cochée = "sous la condition que ..."
- "DUREE" est cochée plutôt que "MONTANT" ; astuce ! En effet, en laissant "MONTANT" coché, en cas de problème sur le taux, le client appelle en disant que l'absence ne s'édite pas. Comme il y a forcément une durée, la rubrique s'édite mais avec un taux et un montant à zéro, ce qui permet de corriger le taux
- "Valorisée" , la case est cochée, c'est elle qui permet de déterminer le taux à partir des éléments de valorisation
- "Profil comptable" est coché. En effet, la rubrique se déduit du brut, le profil comptable est obligatoire. Ne pas en renseigner génère un écart débit-crédit lors du traitement des charges.
- Base de valorisation" [BASE] / Diviseur unitaire [DIVISEUR], ces données sont renseignées dans les lignes suivantes
 - Base pour la valorisation des absences standard (B_BASEABSV) : c'est le bouton qui permet de chercher parmi les rubriques itératives, la rubrique à utiliser : B_BASEABSV pour les absences et B_CP_VAL pour les congés
 - Le diviseur Jours dépend de la codification du bouton de dr  qui propose les choix :
 - Jours ouvrés (21,67)
 - Jours ouvrés de la période d'absence
 - Jours ouvrables (26)
 - Jours ouvrables de la période d'absence
 - Trentièmes
 - Calendaire (31,28 ,30, etc.)
 - Personnalisé (numérique)
 - Personnalisé (Formule)
 - Le diviseur Heures qui dépend de la codification du bouton de droite (même icône que le diviseur Jours) qui propose les choix suivants :
 - Horaire collectif du contrat
 - Nb heures contractuelles
 - Personnalisé (numérique)
 - Personnalisé (Formule)
- "Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures" : si cette case est cochée, le programme n'utilise plus le paramétrage ci-dessus (pourtant obligatoire) et utilise le taux horaire affiché du bulletin.
- L'absence est déduite en totalité, la case "Maintenue" est donc décochée

Exemple de présentation sur le bulletin

Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant
Salaire minimum conventionnel (Avantages en nature compris)	1503,00		1503,00
Indemnité complément SMIC			364,06
Prime d'ancienneté 51	1867,06	28,00%	522,78
Indemnité forfaitaire mensuelle Ségur			238,00
<i>Salaire Contractuel</i>			<i>2627,84</i>
Maladie non payée du 08/06/2026 au 12/06/2026	5,00j	87,59	-437,97
Prime décentralisée	1991,54	5,00%	99,58
Prime 1.3%	2051,45	1,30%	26,67
BRUT			2316,12

Le maintien

Certaines absences déduites peuvent être maintenues en totalité ou partiellement. Les rubriques d'absence maintenues en totalité commencent toutes par la racine ABS_P_ et les rubriques partiellement maintenues par la racine ABS_NP50_

Elles se déduisent du BRUT et entrent dans la composition de la rubrique du "Total des montants des absences déduites", rubrique itérative ABSTOTALV.

Elles participent au calcul du BRUT et entrent dans la composition de la rubrique du "Total des maintiens des absences maintenues", rubrique itérative ABSTOTALM.

Le contenu de la rubrique



A). Informations générales :

Alias Ne plus utiliser la rubrique
Désignation
Type
 Unité d'expression **Carence possible** Carence par défaut
Imprimer sur le bulletin **Assistance en saisie de paye**
 sous contrôle de valorisation sur les formules : DUREE TAUX MONTANT
 A éditer dans le bulletin annexe Libellé de substitution :
 Nombre de décimales des taux

B). Mode de prise en compte :

1. Paramétrage de la valorisation :

Valorisée **Assistance en saisie de paye**
Profil comptable absence **Sens : Crédit**
Taux Base de valorisation [BASE] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]
 /
 Prise en compte de la base de valorisation a %
 Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures

2. Paramétrage de la déduction :

Déduite

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
ABSTOTALV	Total des montants des absences déduites	MONTANT	100	+
BRUT	B R U T	MONTANT	100	-

3. Paramétrage du maintien :

Maintenue **Sens : Débit**
Profil comptable absence
Taux Base de maintien [BASEMAINTIEN] / Diviseur unitaire [DIVISEUR]
 /
 Prise en compte de la base de maintien a %
 Utiliser le prix de l'heure pour valoriser les durées en heures

Rubrique	Désignation	Formule	Taux	Sens
ABSTOTALM	Total des maintiens des absences maintenues	MONTANT	100	+
BRUT	B R U T	MONTANT	100	+

Commentaire :

Neutralisation des plafonds en cas d'absence sur la totalité de la période Maintien du plafond OC

En cochant "Maintenue", le programme recopie les éléments de la valorisation dans les éléments

de maintien. Attention, le pourcentage de maintien est en dur dans la rubrique. Ce qui signifie qu'en cas d'absence avec des taux de maintien différents, à chaque fois, il faut créer une nouvelle rubrique.

Exemple de présentation sur le bulletin

REFERENCES		SALARIE	
Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant
Salaire de base			2994,66
Indemnité de sujétion spéciale	2994,66	9,21%	275,81
Indemnité métier socio-éducatif			238,00
<i>Salaire Contractuel</i>			<i>3508,47</i>
Congés trimestriels 6 jours du 01/06/2026 au 05/06/2026	5,00j	161,90	-809,50
Maintien Congés trimestriels 6 jours			809,50
BRUT			3508,47

Pour plus d'informations sur les rubriques ABSTOTALV et ABSTOTALM, se référer à la page wiki : <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-grh/page/comprendre-les-rubriques-de-valorisation-et-maintien-des-absences-et-conges#bkmrk-particularit%C3%A9-de-abs>

La valorisation

Il s'agit d'un mode de présentation qui n'a aucune action sur le BRUT. Le montant de l'absence est affiché pour information.

Exemple de présentation sur le bulletin

REFERENCES		SALARIE	
Libellé	Nombre ou base	Taux	Montant
Salaire de base			1615,23
Indemnité de sujétion spéciale	1615,23	9,21%	148,76
Indemnité complément SMIC			103,07
Indemnité forfaitaire mensuelle Laforcade			238,00
<i>Salaire Contractuel</i>			<i>2105,06</i>
Accident de trajet 7 jrs du 25/05/2026 au 31/05/2026	-480,92	68,70	
BRUT			2105,06

La duplication

Lors d'une duplication de rubrique d'absence, il est important de savoir quelle présentation de bulletin il faut obtenir. Quand le résultat est connu, il est alors aisé de déterminer quelle rubrique dupliquer.

Sélectionner la rubrique à dupliquer en cliquant une fois dessus, elle est alors surlignée en bleu.

Cliquer sur le bouton "Dupliquer" et saisir l'alias et la désignation de la nouvelle rubrique. Les données sont reprises de la rubrique d'origine à l'identique.

Revision #10

Created 9 June 2026 10:13:13 by Jean François KERSERHO

Updated 25 June 2026 14:11:10 by Jean François KERSERHO